

LE BILLET DU CHEF DE SERVICE

2015, année des grands projets

Voici 12 mois, le soussigné avait qualifié dans cet éditorial l'année 2014 du SEPS comme « année de l'ombre », en précisant que trois grands dossiers mûris en 2014 devaient connaître leur épilogue en 2015 : le règlement d'application de la Loi sur l'éducation physique et le sport, la création d'un cluster du sport international et la candidature aux Jeux olympiques de la jeunesse 2020. Promesse tenue.

Le 31 juillet à Kuala Lumpur, Lausanne a remporté haut la main face à Brasov (Roumanie) le droit de d'organiser les JOJ d'hiver. Ce fut le résultat d'un long travail d'élaboration du dossier, puis de lobbying auprès des membres du CIO et enfin d'une préparation minutieuse de la présentation devant les membres du CIO, présentation dont le Conseiller fédéral Ueli Maurer ainsi que les sportifs Virginie Faivre et Stéphane Lambiel furent les plus illustres porte-paroles. Depuis cette victoire - une des plus larges si ce n'est la plus large de l'histoire des JO -, les porteurs du projet ont d'abord créé officiellement l'Association du Comité d'organisation des JOJ 2020 puis nommé en toute fin d'année leur directeur général en la personne de Ian Logan, responsable de l'organisation notamment des spectacles Air 04 et Air 14 à Payerne.

Le cluster du sport international a lui aussi été porté sur les fonts baptismaux. Sa directrice, Mme Anna Hellman, a été engagée, qui s'est immédiatement mise au travail puis s'est entourée de collaborateurs et de divers mandataires. Avant de créer le grand réseau qui est la raison d'être du cluster, elle lui a donné une identité visuelle et un nom « ThinkSport », ainsi qu'un site Internet : www.thinksport.org. Elle travaille aussi aux deux premiers outils de ThinkSport, à savoir la création d'un « Who's Who » dans le domaine du sport international et de ses innombrables partenaires dans le canton et ailleurs, ainsi que la création d'un agenda du sport international dans le canton (manifestations, congrès, symposiums, conférences, assemblées générales, etc.).

Enfin, le règlement d'application de la Loi cantonale sur l'éducation physique et le sport (RLEPS) a été adopté par le Conseil d'Etat au début de l'été 2015. Il précise une bonne partie des dispositions contenues dans la loi adoptée en 2012, et notamment les conditions de subventionnement des infrastructures sportives d'importance au minimum régionale, la promotion du sport populaire et du sport international. Le RLEPS élargit et uniformise les jours et horaires de mise à disposition des salles de sport cantonales à l'intention des clubs (essentiellement les salles des gymnases). Certains des articles de ce règlement nécessitent toutefois encore des directives d'application.

Voilà trois gros dossiers bouclés en 2015. Bouclés? Pas tout à fait, tant il est vrai qu'ils vont influencer la politique cantonale du sport ces prochaines années et passablement occuper nombre de collaborateurs du SEPS à l'avenir.

Nicolas Imhof
Chef du service de l'éducation physique et du sport

LE SEPS EN 2015 C'EST ENTRE AUTRES :

La publication

- d'un document pour l'évaluation en EPS à l'intention des enseignant-e-s du cycle secondaire
- d'un document de recueil des évaluations en EPS à l'attention des élèves de 5P à 11S
- d'un calendrier du fair-play en collaboration avec le dessinateur Stef (Stéphane Monnier)
- du huitième numéro de la lettre d'information annuelle aux clubs vaudois « VD-Sports Info »
- du numéro 51 de la revue « EsSpaceS pédagogiques »
- des résultats d'une étude d'impact économique générée par la présence des fédérations internationales de sport à Lausanne / Vaud / Suisse
- de l'édition 2015-2016 du Guide des mesures de sécurité

La mise sur pied

- de la rencontre annuelle des associations sportives cantonales
- en collaboration avec la Fondation « Fonds du sport vaudois », de la remise des bourses du « Fonds du sport vaudois » aux sportive et sportifs détenteurs de cartes Swiss Olympic or, argent, bronze et élite
- en collaboration avec la Fondation « Fonds du sport vaudois », de la séance annuelle des clubs élite en sport collectif
- de la 17^e édition de la cérémonie du Mérite sportif vaudois qui s'est déroulée à Gland
- d'une réunion des répondants communaux du sport
- de 14 séances d'animation pédagogique en EPS
- de 12 conférences régionales de chefs de file de l'EPS
- de 2 séances d'information pour les nouvelles personnes enseignant l'EPS
- de 1 séance pour les nouvelles personnes enseignant la rythmique
- de 3 séances de présentation des nouveaux moyens d'évaluation à l'intention des chefs de file de l'EPS
- de 1 séance pour les enseignant-e-s EPS des écoles professionnelles
- de 2 séances de la Commission cantonale consultative de l'éducation physique et du sport

L'organisation et la direction

- 119 modules de formation J+S regroupant près de 2'500 participants : 39 cours de préformation et cours de base, 57 cours de formation continue pour les moniteurs, 2 cours de formation pour experts, 8 cours de formation et de perfectionnement pour les coaches et 13 cours « Sport des enfants »
- de 17 séances de commissions de discipline sportive J+S
- de la réunion annuelle des fédérations sportives internationales sises sur le sol vaudois

La supervision

- de 6'692 activités pour 88'861 personnes sous l'égide de J+S qui ont permis aux clubs vaudois d'obtenir fr. 6'343'878 de subsides fédéraux
- de 688 camps sportifs scolaires concernant près de 26'880 élèves
- du sport scolaire facultatif (SSF) pour près de 20'000 élèves des degrés primaire et secondaire, étudiants des gymnases et apprentis des écoles professionnelles
- de plus de 150 cours de SSF annoncés à J+S (nouveau)
- de 10 compétitions scolaires cantonales
- de l'organisation de l'EPS dans 119 établissements scolaires
- de la partie sportive des 6 structures sport-études de la scolarité obligatoire

EN RÉSUMÉ, LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2015 !

Mérite sportif vaudois

La seizième cérémonie de remise des Mérites sportifs vaudois, organisée par le Service de l'éducation physique et du sport, l'Association vaudoise de la presse sportive et le Fonds du sport vaudois a eu lieu jeudi 3 décembre 2015 au Théâtre de Grand-Champ à Gland.

Devant un nombreux public, le chef du département de l'économie et du sport, M. Philippe Leuba, a remis le mérite 2015 aux lauréats suivants :

- Espoir : Charlotte Chable (ski alpin)
- Sportive : Lea Sprunger (Athlétisme)
- Sportif : Danilo Wyss (Cyclisme)
- Equipe : Jessica Favre et Guillaume Dutoit (plongeon synchronisé)
- Dirigeant : Jacky Delapierre (Athlétissima)
- Club : Boxe Lausanne

A noter que pour la deuxième année, une partie de la cérémonie a été diffusée en direct sur La Télé.

Plus d'informations sur www.meritesportifvaudois.ch

Communes de plus de 3'000 habitants Séance des responsables du sport

Suite à l'invitation du SEPS aux responsables du sport des 53 communes de plus de 3'000 habitants, 54 représentants de 38 communes ont pris part à la séance qui s'est tenue le 20 octobre 2015 au Bâtiment administratif des Transports Lausannois à Renens.

A l'occasion de cette assemblée, des informations ont été données sur :

- Le soutien financier apporté aux communes par le Fonds du sport vaudois
- L'incidence pour les communes de la nouvelle Loi cantonale sur l'éducation physique et le sport
- Les entreprises formatrices favorables au sport de performance
- L'avancement du projet d'aides financières apportées par le Département de la santé et de l'action sociale aux projets de promotion de la santé par le sport
- Les possibilités de constructions de salle de sport à coût modéré
- Les initiatives communales en terme de politique sportive (création d'un poste de délégué communal au sport)
- L'impact économique de la présence des fédérations sportives internationales dans le canton de Vaud
- L'ouverture prochaine de la Maison du sport vaudois à Leysin
- Le dossier des JOJ 2020 à Lausanne

Maison du sport vaudois à Leysin La construction touche à son terme

Propriété de la Fondation « Fonds du sport vaudois », organe chargé de redistribuer les bénéfices annuels de la Loterie Romande attribués au sport, le gros œuvre de la Maison du sport vaudois (MSVd) a été terminé en 2015 et les aménagements finaux seront achevés ce printemps permettant son ouverture le 1^{er} juin 2016.

Spécialement conçue pour accueillir les cours organisés par le secteur Jeunesse+Sport (J+S) du SEPS, il est possible de planifier et d'organiser plus facilement la majorité des cours dans des sports que cette infrastructure permet, notamment avec :

- 70 places en chambres de 2 ou 4 lits (toutes dotées d'une douche, WC et lavabo), un grand réfectoire, trois salles de théorie entièrement équipées, une salle de jeux, un local de séchage, une buanderie.
- Aux équipements précités, s'ajoutent une salle de sport de 28x16m entièrement équipée ainsi qu'un terrain multisports extérieur de mêmes dimensions.

La MSVd collabore également avec les différents centres sportifs de Leysin afin de proposer la location de leurs installations (salles de sport, patinoire, piscine couverte, courts de tennis, terrain de football, etc.) à ses hôtes.

La disponibilité en dehors des cours J+S permet aux associations sportives ou fédérations sportives, aux écoles, collectivités publiques, ou fondations d'organiser leur séjour dans la station des Alpes vaudoises.

Plus d'informations sur www.msvd.ch

3 séances pour récompenser et informer

Le SEPS et la Fondation « Fonds du sport vaudois » (qui redistribue les bénéfices annuels de la Loterie Romande réservés au sport) ont mis sur pied trois cérémonies de récompenses et d'information destinées à différents acteurs et partenaires de la politique du sport.

- le 30 avril, au Théâtre Barnabé à Servion, ils ont remis une bourse annuelle à 79 sportives et sportifs vaudois en sport individuel, pour un montant total de 351'500 francs.
Les athlètes étaient tous en possession d'une carte Swiss Olympic élite, bronze, argent ou or. Cette aide vise à récompenser les efforts que consentent ces athlètes tout au long de l'année pour atteindre un haut niveau dans leur discipline sportive et à les aider à financer leur saison.
- Le 10 juin, dans le cadre des Championnats d'Europe d'escrime à Montreux, les représentants des clubs élites en sport collectif se sont retrouvés pour leur réunion annuelle.
Celle-ci permet aux clubs concernés de mieux se connaître, de débattre de problématiques communes et d'échanger avec le Fonds du sport vaudois sur les modalités de sa contribution financière et ses contreparties promotionnelles.
- Au même titre que les clubs élites, les associations cantonales sportives ont également été réunies lors d'une séance, qui s'est tenue le 5 novembre au Centre de la PolCant à la Blécherette.
A cette occasion, Vaud Unihockey, est devenue la 40^{ème} association cantonale reconnue par le Fonds du sport vaudois.

L'évaluation de l'EPS au degré secondaire I dans le canton

C'est avec l'arrivée du Plan d'étude romand en 2010 que le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) a lancé une vaste réflexion sur les moyens d'enseignement de l'EPS.

En novembre 2011, le SEPS invitait les enseignant-e-s du canton à rejoindre l'un des trois groupes de travail constitués pour effectuer cette réflexion. Pour le degré secondaire I, six enseignant-e-s venant d'horizons différents répondaient à l'appel composant ainsi un groupe très représentatif de l'EPS. Le groupe s'est réuni près de 30 fois et a exploré deux axes de travail : les évaluations et le document permettant de les recueillir, ainsi que le moyen de produire ces documents (cf article sur GEEPS-EO). Après une lecture attentive du PER, de ses quatre axes thématiques, de chaque objectif d'apprentissage et de ses composantes, le groupe de travail s'est mis d'accord sur les axes thématiques et les thèmes à évaluer qui sont : chorégraphie, athlétisme, coordination, agrès et jeux. Les évaluations retenues sont présentées dans un document intitulé « éducation physique et sportive, évaluations cantonales, 3^e cycle - degré secondaire I ». Ce document a été largement diffusé pendant l'année 2015.

Recueil des évaluations en EPS 5P à 11S

Avec la nouvelle conception de l'évaluation en éducation physique et sportive et sa présentation semestrielle des réussites des élèves sur une feuille A4, le SEPS, en accord avec la DGEO, a décidé de regrouper ces informations dans un document contenant des fourres en plastique à l'intérieur desquelles seront glissées ces feuilles volantes.

Par ailleurs, après consultation des chef-fe-s de file et des animatrices et animateurs pédagogiques en EPS, le Service a opté pour le maintien, avec quelques modifications visuelles, des quatre premières pages déjà existantes dans l'ancien « Cahier d'évaluation 5-9 » et d'y ajouter encore trois pages concernant les activités spéciales. Le document final permet de collecter les différents résultats de l'élève ainsi que ses évaluations de la 5^e année primaire à la fin de son cursus scolaire obligatoire.

Dorénavant, ce « Recueil des évaluations » est le document officiel pour l'évaluation de l'EPS dans le canton de Vaud pour le 2^e cycle primaire et le degré secondaire I. Il est entré en vigueur le 1^{er} août 2015 pour les élèves de la 5P à la 9S. Les 10S et 11S actuels gardent le « Cahier 5 - 9 » jusqu'à la fin de leur scolarité.

Tous ces documents ont été développés par le SEPS avec l'appui de différents groupes de travail.

La plate-forme internet GEEPS-EO Pour aider 1'400 enseignants

Gestion des évaluations de l'éducation physique et sportive dans l'enseignement obligatoire (GEEPS-EO) : c'est sous cette appellation - un peu compliquée - que se cache une plate-forme internet permettant à près de 1'400 enseignants chargés de dispenser des cours d'EPS d'éditer des feuilles semestrielles contenant toutes les évaluations effectuées pendant le semestre.

Cette plate-forme est encore en développement et le SEPS compte bien y apporter plusieurs améliorations pendant l'année 2016.

Ouverture de deux structures sport-études : badminton et football

Deux structures sport-études supplémentaires ont été ouvertes en août 2015.

Tout d'abord, l'établissement primaire et secondaire de La Tour-de-Peilz, déjà ouvert à la danse, accueille maintenant des footballeurs. Sept joueurs issus des équipes de Team Vaud Riviera bénéficient d'un entraînement supplémentaire dispensé le mercredi matin.

A Yverdon-les-Bains, l'établissement secondaire Fortuné Barthélémy de Felice accueille une structure de badminton. Pour des raisons d'organisation scolaire, seuls trois élèves bénéficient des entraînements mis en place par l'Association vaudoise de badminton, mais nul doute qu'à l'avenir cette première structure sportive mixte devrait accueillir un plus grand nombre d'élèves puisque le canton de Vaud est reconnu par Swiss Badminton comme un canton phare de cette discipline sportive.

Mise à jour du programme EPS d'établissement

Suite à la mise en œuvre du Plan d'études romand (PER) et des évaluations cantonales, le SEPS, en accord avec la DGEO, a demandé aux maîtres d'EPS de réaliser une mise à jour des programmes d'établissement existants. Ainsi, la file EPS de chaque établissement secondaire ou primaire et secondaire doit, sous la conduite d'un chef de projet désigné par sa direction, mener à bien ce travail depuis la rentrée scolaire d'août 2015.

Pour créer ce document, les files EPS peuvent s'appuyer sur le modèle des planifications annuelles élaborées et proposées par le SEPS aux premier et deuxième cycles primaires.

Le suivi de la démarche est assuré par les deux conseillers pédagogiques qui peuvent être sollicités à tout moment par le chef de projet. En outre, une rencontre formelle est prévue dans le courant du printemps 2016 afin de tenir informé le SEPS de l'avancement des travaux. La mise à jour demandée aux maîtresses et maîtres en EPS devra être finalisée pour le 16 décembre 2016.

Soutien à la formation moniteurs « Sport des adultes » de Pro Senectute

La nouvelle loi sur l'éducation physique et le sport du 18 décembre 2012 vise à encourager « la pratique sportive de l'ensemble de la population, notamment celle des familles, des aînés et des personnes en situation de handicap » tout en respectant la loi sur les subventions qui indique que le soutien de l'État doit être subsidiaire et concerner des activités qui ne pourraient se faire sans celui-ci.

C'est pourquoi, dès 2015, le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) soutient Pro Senectute Vaud pour le développement de l'activité physique des Vaudoises et des Vaudois de +60 ans. A cet effet, afin de favoriser la formation de nouveaux moniteurs « Sport des adultes » et en particulier l'augmentation du nombre de moniteurs spécialisés, un subside est octroyé pour chaque nouveau moniteur ou pour une spécialisation dans un sport défini.

Cette année, 8 moniteurs ont bénéficié d'une formation adaptée aux activités physiques des aînés et 7 d'une formation complémentaire dans différents sports (cyclisme, walking, raquette, ski de fond).

Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver Lausanne les organisera en janvier 2020

Le 31 juillet 2015, les membres du Comité international olympique ont désigné Lausanne comme hôte des troisièmes Jeux olympiques d'hiver de la Jeunesse en 2020. Lausanne, les Alpes et le Jura sont les 3 régions qui accueilleront du 10 au 19 janvier 2020, plus de 1'000 athlètes, âgés de 15 à 18 ans, lesquels participeront aux différentes épreuves sportives olympiques mais également au programme « Learn & Share » prévu tout au long de la manifestation.

Pour permettre la bonne tenue de ces Jeux, deux projets phares doivent voir le jour : près de 1'400 logements pour étudiants seront construits sur le site de Dorigny et une nouvelle patinoire à Malley sera érigée sur son emplacement actuel.

De plus, l'Association du Comité d'organisation Lausanne 2020 a été créée et la Direction à la tête de ce comité a été entérinée, à savoir M. Patrick Baumann en qualité de président et M. Ian Logan comme directeur général.

Cluster du sport international

L'Association « Cluster sport international Lausanne » a été officiellement créée et ses instances nommées. Basée à la Maison du sport international, une équipe déjà opérationnelle a débuté ses activités, constituées notamment de l'animation d'un réseau qui regroupe autour des organisations sportives internationales présentes dans le canton le monde de la santé, de la recherche, de la formation et des entreprises liées au sport.

Plus d'informations sur www.thinksport.org

Nouvelles fédérations internationales

Le canton de Vaud compte 3 nouvelles fédérations sportives internationales sur son sol. La Fédération internationale de Roller Sport (FIRS), le Comité international des sports des sourds (CISS), et l'International World Games Association (IWGA) ont choisi d'établir leur siège à la Maison du sport international. Elles ont rejoint les 52 autres fédérations et organisations sportives internationales basées dans la région.

Infrastructures sportives

Principales infrastructures achevées en 2015

- 1 salle omnisports 2 éléments (Bex)
- 1 salle omnisports 2 éléments (Renens, Censuy)
- 1 salle omnisports 2 éléments (St-Sulpice)
- 1 salle omnisports 1 élément (Le Mont-sur-Lausanne)
- 1 salle omnisports 1 élément (Rolle)

Le SEPS avait un représentant dans le jury de concours de Borné-Nau à Grandson

Infrastructures en chantier ou à venir en 2016

- 1 piscine, bassin de 25m + apprentissage (Nyon, Reposoir)
- 1 salle omnisports 3 éléments (Nyon, Reposoir)
- 1 salle omnisports 3 éléments (Puidoux)
- 1 salle omnisports 3 éléments (Renens CEOL)
- 1 salle omnisports 3 éléments (St-Prex)
- 1 salle omnisports 2 éléments (Bussigny)
- 2 salle omnisports 1 élément (Nyon- Cessouest)

Le SEPS est expert dans le cadre du concours du centre sportif de Malley

Impact économique des fédérations 550 millions pour le Canton

Dans une étude financée par le CIO, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) a calculé les retombées économiques découlant de la présence des fédérations et organisations sportives internationales pendant la période 2008-2013. Les résultats indiquent que plus de 2'000 emplois à haute valeur ajoutée ont été créés en Suisse par les fédérations sportives internationales, dont 1'500 pour le seul canton de Vaud. Plus d'un milliard de francs de retombées économiques annuelles ont été comptabilisés pour la Suisse durant la période étudiée, dont 550 millions pour le Canton de Vaud et 250 millions pour la Ville de Lausanne.

Subsides Jeunesse+Sport menacés Interpellation au Grand Conseil

Pour des raisons de multiplication des activités Jeunesse+Sport (J+S) un peu partout en Suisse, l'Office fédéral du sport (Ofspo) a annoncé courant 2015 devoir diminuer ses subsides Jeunesse+Sport de fr. 1,30 par jour et par participant à fr. 1.-, de manière à pouvoir respecter le budget qui lui avait été octroyé. Ce sont surtout les clubs qui auraient été touchés. Simultanément, l'Ofspo annonçait ramener le soutien aux camps sportifs (majoritairement scolaires) de fr. 7,60 par jour et par élève à fr. 5.50.

La première mesure aurait représenté une baisse de revenus d'environ fr. 1,5 million pour les clubs vaudois et la seconde fr. 150'000.- au détriment des communes et établissements scolaires qui mettent sur pied les camps.

A l'instar d'autres cantons, le Département de l'économie et du sport de l'Etat de Vaud a immédiatement mobilisé les élus vaudois aux Chambres fédérales. Ces dernières ont finalement décidé dans l'urgence de doter l'Ofspo d'un budget complémentaire, de manière à faire en sorte que le montant des subsides ne soit pas diminué. C'est en substance ce que le Conseil d'Etat a répondu en septembre 2015 à une interpellation déposée à ce sujet par M. le député Julien Eggenberger.

Mais depuis lors, l'Ofspo a annoncé devoir à nouveau envisager des mesures d'économies dans les subsides J+S car les activités continuent à augmenter et vont bientôt déboucher sur un montant global supérieur à la dotation budgétaire. Suite au prochain épisode...

Formation des cadres J+S Vaud Nombre de participants

L'une des tâches principales du secteur J+S Vaud du SEPS est d'assurer la formation des moniteurs et coaches J+S qui seront notamment actifs dans les clubs sportifs. Entre 2006 et 2015, J+S Vaud a vu le nombre de personnes formées par année augmenter de plus de 75% !

